Harel & Associés

Barème 2025

Société indépendante d'expertise comptable, Harel & Associés propose une gamme complète de services comptables et juridiques. Nous accompagnons les entreprises, dirigeants et actionnaires, de la création ou la reprise jusqu'à la transmission ou la restructuration.

Comptabilité – Paie – Juridique – Conseil

Harel & Associés – SAS au capital de 105.300 euros – 451 663 603 RCS ANGERS
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région des Pays de Loire
9 rue Joseph FOURIER – 49070 BEAUCOUZE – www.harel.fr

COMPTABILITÉ

Cette prestation standard comprend les tâches suivantes :

- Comptes annuels (Bilan – Compte de résultat – Annexe)
- Déclaration fiscale des résultats de l'entreprise

Chiffre d'affaires	De A	100 K€ 500 K€	500 K€ 1.000 K€	1.000 K€ 2.000 K€	2.000 K€ 3.000 K€	3.000 K€ 5.000 K€	5.000 K€ 10.000 K€	10.000 K€ 20.000 K€
Honoraires annuels HT	De A	1.450 € 2.660 €	2.660 € 3.390 €	3.390 € 3.990 €	3.990 € 4.480 €	4.480 € 5.200 €	5.200 € 6.410 €	6.410 € 8.230 €

SECRÉTARIAT COMPTABLE

Nous proposons un contrat de services au taux horaire de **48 € HT**, ajustable en fonction des besoins de nos clients comprenant les prestations suivantes :

- Tenue de comptabilité
- Établissement des déclarations fiscales : TVA, Impôt sur les sociétés, CVAE, Taxe véhicules de société, ...

Nous enregistrons l'ensemble des pièces justificatives (relevés bancaires, factures, données de paie, déclarations fiscales, ...).

Le client nous transmet ses justificatifs selon une procédure convenue conjointement.

Le budget annuel évolue en fonction du volume des documents enregistrés et du respect des procédures établies.

PAIE

Cette prestation comprend les tâches suivantes :

- Établissement des bulletins de salaires sur la base des informations transmises par le client
- Revue de cohérence des informations reçues
- Établissement et transmission des déclarations sociales aux organismes sociaux

Le client employeur s'assure de la conformité de ces informations aux dispositions contractuelles, conventionnelles et légales.

Bulletins de salaires et déclarations sociales Selon effectif de l'établissement	Honoraires HT	
	Fixes mensuels	Par bulletin
1 salarié		36,40 €
2 salariés		35,85 €
3 salariés		35,31 €
4 salariés		34,78 €
5 salariés		34,26 €
De 6 à 10 salariés	24,90 €	29,28 €
De 11 à 20 salariés	89,40 €	22,83 €
De 21 à 30 salariés	229,80 €	15,81 €
De 31 à 40 salariés	396,00 €	10,27 €
De 41 à 50 salariés	564,00 €	6,07 €
Bulletin de salaire refait suite erreur client		36,40 €

Suppléments salariés en activité partielle Selon effectif de l'établissement	Honoraires mensuels HT
De 1 à 5 salariés	46,00 €
De 6 à 10 salariés	69,00 €
De 11 à 20 salariés	114,00 €
Plus de 20 salariés	159,00 €

Prestations annexes	Honoraires HT
Attestation de salaire CPAM, MSA, CRPCEN	23,00 €
Création fiche salarié	46,00 €
Déclaration préalable à l'embauche (DPAE), mise à jour des effectifs pour la médecine du travail	46,00 €
Déclaration d'accident de travail	46,00 €
Solde de tout compte sans calcul de l'indemnité	91,00 €
Solde de tout compte avec calcul de l'indemnité	En fonction du temps passé au taux horaire de 91,00 €
Autres prestations, notamment : affiliation aux caisses sociales, demande de prestations auprès des organismes de prévoyance, mise à jour des effectifs pour la médecine du travail, demande d'aides, demande d'échéancier auprès des caisses sociales, etc.	

SECRÉTARIAT JURIDIQUE D'APPROBATION DES COMPTES

Nous établissons tous les documents légaux justifiant de la bonne tenue des assemblées générales d'approbation des comptes annuels et les adressons ensuite à nos clients afin qu'ils effectuent l'envoi au greffe du Tribunal de commerce.

Documents d'approbation et de publication des comptes annuels	Honoraires annuels HT
SARL – SELARL – SNC – SCP	424,00 €
SCI – SCM	303,00 €
SA – SAS – SELAFA	Selon complexité
Supplément rapport de gestion	121,00 €

AUTRES MISSIONS

Ces missions font l'objet d'une facturation en fonction du temps passé.

Lorsque nos prestations résultent d'une demande explicite, orale ou écrite et que le montant prévisible d'honoraires est **inférieur à 1.000 € HT**, une facture peut être établie sans information préalable, notamment en cas d'urgence.

Dans le cas contraire, nous vous informons préalablement du montant estimé et dès qu'un dépassement est prévisible.

CONSULTATIONS, RÉDACTION D'ACTES ET CONSEILS S'Y RAPPORTANT

L'accès permanent au droit est indispensable à la pérennité et au développement des entreprises.

Fruit d'une analyse, de recherches, de vérifications et, le cas échéant, d'interprétations des différentes sources du droit (textes législatifs et règlementaires, accords collectifs et contrats, jurisprudence et doctrine), la consultation est une réponse structurée et circonstanciée à une question, basée sur un raisonnement juridique. Nos consultations revêtent la forme d'un écrit relatant : la question posée, son enjeu, l'état du droit, notre analyse des risques et opportunités et nos recommandations.

La mise en œuvre d'une réflexion juridique a pour objectif de garantir la qualité et la précision de la réponse apportée, d'autant plus que notre cabinet engage sa responsabilité quant au contenu restitué au client.

En matière de conseil et de rédaction d'actes, nos missions sont très diversifiées : organisation, gestion, droit fiscal, droit social, droit des sociétés, droit commercial, conseil patrimonial, diagnostic financier, investissement et financement, évaluation, acquisition et cession d'entreprise, ouverture du capital et restructuration, prévention et traitement des difficultés.

Ces missions sont facturées à un taux horaire variant **de 121 € HT à 146 € HT** en fonction de la complexité du projet.

SECRÉTARIAT JURIDIQUE EXCEPTIONNEL

Les missions exceptionnelles de secrétariat juridique (formalités inhérentes à la vie d'une société : transfert de siège social, modification d'activité, de la gérance ou autre, dissolution, liquidation, procès-verbaux d'autorisations diverses…) sont facturées **au taux horaire de 121 € HT**.

ASSISTANCE À CONTRÔLE ET CONTENTIEUX

Nous intervenons seuls ou en collaboration avec les conseils de votre choix dans les domaines suivants : droit fiscal, droit social, droit des sociétés et droit commercial.